

20 novembre

Journée internationale du souvenir **TRANS**



SUD éducation appelle les personnels à participer aux rassemblements

En 2020, les suicides de Doona, étudiante montpelliéraine, et de Luna, lycéenne lilloise, ont rappelé que la transphobie tue et qu'il y a urgence à déployer des moyens considérables pour lutter contre la transphobie en milieu scolaire et universitaire.

La transphobie tue : elle entraîne des pensées suicidaires pouvant aller jusqu'au passage à l'acte. La moitié des femmes trans font une tentative de suicide, et 85 % d'entre elles ont des pensées suicidaires régulières. Les ministères de l'Éducation nationale et de l'Enseignement supérieur et de la recherche ont une responsabilité particulière pour protéger et accompagner ces enfants et jeunes adultes et soutenir les personnels trans face aux violences patriarcales sous toutes leurs formes.

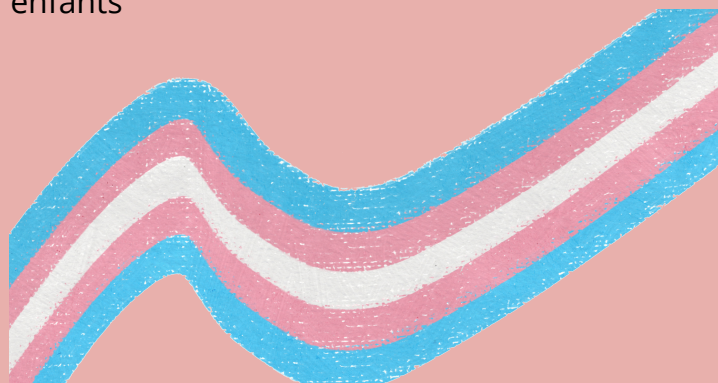
Dans l'Éducation nationale, la circulaire ministérielle relative à l'accueil des élèves trans est un pas en avant mais reste insuffisante. Cette circulaire conditionne la reconnaissance de l'identité de genre à l'acceptation des parents. Cette condition est problématique puisqu'elle ne respecte pas l'autodétermination des élèves. Le rapport sur les LGBTQIphobies de SOS homophobie de 2022 précise que 16 % des actes de transphobie recensés s'exercent dans la sphère familiale et 8 % en milieu scolaire.

Les établissements scolaires doivent offrir un espace sécurisant aux élèves et ne pas être un espace où la transphobie subie par les élèves au sein de leur famille persiste.

Le Sénat a récemment adopté une loi qui interdit les traitements hormonaux pour les mineur·es trans, arguant qu'elle protège des décisions irréversibles. Cette mesure ignore l'avis des associations de personnes trans, des professionnels de santé et les besoins des jeunes trans. SUD éducation dénonce une loi transphobe, qui limite les droits fondamentaux des jeunes à s'autodéterminer.

L'autodétermination c'est permettre à l'élève d'utiliser le prénom et le pronom choisis avec ou sans l'accord des parents.

Pour SUD éducation, il faut placer le bien-être des élèves et étudiant·es au centre de nos préoccupations. C'est pourquoi l'école doit accompagner avec volontarisme les enfants



20 novembre



L'école et l'université doivent être à même de prendre en charge les violences éducatives infligées aux jeunes trans (prénom d'usage, libre expression du genre). SUD éducation revendique une politique ambitieuse de prévention et d'accompagnement des jeunes trans ou en questionnement quant à leur genre et leur orientation sexuelle, appuyée par la mise à disposition de véritables moyens et par l'ouverture de postes spécifiques de référent·es. Elle doit également lutter contre les offensives de l'extrême droite, qui s'attaque tout particulièrement aux actions d'accompagnement des élèves et étudiant·es trans et qui ne cesse de renforcer les violences dont iels sont les victimes.

Pour lutter contre les LGBTIphobies dans tous les établissements scolaires, du primaire à l'université, SUD éducation revendique :

- le respect du prénom et du pronom d'usage pour les élèves, étudiant·es et personnels trans et non-binaires ;
- la mise en place dans la formation initiale de modules obligatoires sur les questions de genre, pour les futur·es enseignant·es, et pour toutes les autres catégories de personnel ;
- l'élaboration de matériel pédagogique spécifique sur les questions de transphobie ;
- une politique de prévention (campagne d'information sur les ambiances de travail sexistes, affichage de la loi sur le harcèlement sexuel) et de suivi (accompagnement des victimes dans leurs démarches, notamment judiciaires), et la mise en place effective de la protection fonctionnelle, qui est un droit des agent·es.



SUD éducation appelle à rejoindre les mobilisations en hommage à toutes les victimes de la transphobie à l'occasion du TDoR (Journée du souvenir trans).